AUPS

Nouvelle attaque de loup : le désarroi d'une bergère

Ça en devient presque commun... Une éleveuse a été victime d'une attaque dans la nuit de mercredi à jeudi. Deux de ses brebis ont été égorgées. Mais elle ne veut pas lâcher l'affaire

écidément, les temps sont compliqués pour les éleveurs varois... Gisèle Mazzoleni en a fait les frais récemment. Avec, toujours le même prédateur : le canis lupus - le loup pour les intimes.

Depuis une quinzaine d'années, la bergère amène ses brebis dans les pâturages du Château de Taurenne situé à Aups. Chaque année; c'est la même rengaine : ses ovins y restent de fin février à fin avril. Plus d'une décennie sans problème... jusqu'à cette fameuse nuit de mercredi à jeudi.

Au matin, alors qu'elle allait s'occuper de ses bêtes comme elle le fait trois fois par jour pour vérifier les clôtures électrifiées et donner du maïs à ses animaux, elle fait une macabre découverte : deux de ses bêtes sont retrouvées sans

Ces brebis avaient un an et six ans. L'éleveuse raconte : « Le 17 au soir (N.D.L.R., mercredi), il n'y avait rien. Le matin, je retrouve deux brebis mortes. L'une était à moitié mangée, l'autre comme égorgée...La Direction départementale des territoires et de la mer et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage sont venus constater. C'était vraiment le loup. »

« On m'avait prévenue »

Ce sont les deux seules victimes du (ou des) canidé(s) sur le troupeau de près de 200 têtes. « On a



La présence des patous a limité la casse... Gisèle tient le coup et espère que cette attaque reste-

patous, ils ont dû faire leur tra-

Celle qui dispose d'une bergerie à Villecroze, où se trouvent aussi une centaine de brebis et autres agnelles, n'a qu'une hâte : redescendre ses animaux. « Je me languis de retourner au village, explique-t-elle, encore marquée par la triste découverte. Quand on arrassemblé les bêtes et on n'a pas rive et qu'on trouve les bêtes

ça prend au cœur...»

Malgré la colère et le désarroi, Gisèle ne compte pas lâcher le morceau aussi facilement. « Ici, c'est la première fois que je subis une attaque. On m'avait prévenue. »

Touchée mais pas abattue. La bergère constate l'évolution de son métier. Et reste déterminée. Désormais, le loup fait partie du paysage. Là où certains abdiquent,

constaté d'autres blessées. J'ai deux comme ça... Je les connais toutes, elle compte garder la tête haute. Non sans mal. « La cohabitation est difficile, avoue-t-elle. J'ai des collègues qui en ont marre et vont arrêter. C'est notre vie... On s'adapte, mais c'est stressant. » Pour cette fois-ci. Gisèle Mazzoleni sera indemnisée de son pré-

judice. Rassurée financièrement,

peut-être. Moralement, c'est déjà

moins sûr.

AURÉLIEN RUESTERHOLZ

Des mesures

Mardi, le préfet Xavier Doublet, chargé de mission "loup" s'est rendu à Châteauvieux et a présenté des solutions face au loup qui seront publiées dans un arrêté ministériel en mai. Ainsi, une zone zéro va être créée et comprendra une quinzaine de villages du Parc naturel régional du Verdon (PNR). L'éleveur aura une autorisation de tirs de défense mixte pour cinq ans (avec trois personnes de son choix). Dans cette nouvelle zone, les tirs de prélèvement débuteront le 1er juillet au lieu du 1er septembre. Le pourcentage de ces tirs, aujourd'hui de 10 à 12 %, passera de 17 à 19 % pour stabiliser la population du loup à 500.